



## Mission politique agricole

Réunion du 12 avril 2024

Date de convocation : 04 avril 2024

Délibération N° 2

## AIDE EN SOUTIEN À LA FILIÈRE ÉQUINE

**Attribution des aides 2024 aux manifestations portées par l'association Mâcon Chaintré Evènements, l'association les Cavaliers de la Grosne à Messey-sur-Grone et l'association les Campanettes à Flacey-en-Bresse**

**Président** : Mme Claude CANNET

**Membres présents** : AURAY Géraldine, BALLOT Alain, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, COGNARD Jean-François, CORNELOUP Josiane, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise.

**Membre(s) absent(s) ou excusé(s)** : ACCARY André, AMIOT Catherine, BARNAY Marie-Claude, BERGERET Vincent, COUILLEROT Evelyne, DESJOURS Thierry, GIEN Chantal, MARTIN Sébastien.

ACCARY André a donné pouvoir à CHENUET Carole, AMIOT Catherine à BROCHOT Frédéric, BARNAY Marie-Claude à LAUBERAT Didier, BERGERET Vincent à VAILLANT Françoise, COUILLEROT Evelyne à HIPPOLYTE Jean-Marc, DESJOURS Thierry à MAUNY Marie-France, GIEN Chantal à LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien à LANOISELET Dominique.

## LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 18 juin 2020 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a approuvé les grandes orientations de la politique départementale en faveur de la filière équine,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 aux termes de laquelle la Commission permanente a adopté le Règlement d'intervention pour les aides en faveur de la filière équine,

Vu la délibération du 16 décembre 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a approuvé le plan d'actions de la politique départementale en faveur de la filière équine,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant que le Département soutient les projets et actions en faveur de la filière équine relevant des orientations stratégiques majeures dans son plan d'actions autour de l'agriculture, l'attractivité touristique, les sports et les solidarités humaines et territoriales et dont l'objectif est d'apporter un soutien à la valorisation des produits d'élevage,

Considérant les demandes d'aides transmises au titre du dispositif « aides en soutien à la filière équine », détaillées dans le tableau ci-dessous,

ASSOCIATION	MANIFESTATION	CATEGORIE	BUDGET PREVISIONNEL DES DEPENSES (en €)	MONTANT SOLLICITE (en €)	MONTANT PROPOSE (en €)
Association Mâcon Chaintré Evènements	Organisation du concours de saut international du 21 au 28 mai 2024 à Chaintré	3	346 000	5 000	<b>5 000</b>
Association Mâcon Chaintré Evènements	Organisation du Grand national de CSO du 5 au 8 septembre 2024 à Chaintré	3	180 000	5 000	<b>5 000</b>
Association les Cavaliers de la Grosne à Messey-sur-Grosne	Organisation des raids de la Côte chalonnaise les 8 et 9 juin et les 20 et 21 juillet 2024 à Messey-sur-Grosne	2	7 280	400	<b>400</b>
Association les Campanettes à Flacey-en-Bresse	Organisation de 2 compétitions de tir à l'arc à cheval le 7 avril et le 6 octobre 2024 à Flacey-en-Bresse	2	7 309	2 924	<b>400</b>
<b>TOTAL</b>			<b>540 589</b>	<b>13 324</b>	<b>10 800</b>



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

\*\*\*\*\*

**Après en avoir délibéré,**

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer les aides telles que présentées dans le tableau ci-dessus, pour un montant total de 10 800 €, pour lesquelles les versements seront réalisés selon les modalités définies dans le règlement d'intervention afférent.

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme « filière équine », l'opération « 2024 - soutien à la filière équine », l'article 65748. ;

Le Président,  
ANDRE ACCARY

**Exécutoire de plein droit**

Transmission en Préfecture le 19/04/2024

Publié ou Notifié le 22/04/2024

Affiché le

